

## CRÉATION

Le DIME Henri Salvat fonctionne en dispositif depuis l'arrêté N°2023-14-0306 délivré le 08/09/2023. Il est géré par la Fondation OVE reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 2013. Pour développer ses actions auprès des personnes vulnérables, la Fondation est éligible aux dons et aux legs.

### L'ADMISSION



Les admissions se font sur notification de la CDAPH. La notification est réceptionnée et la demande est enregistrée sur une liste d'admissibilité. La famille prend contact avec l'établissement. Une visite peut être proposée. L'équipe pluridisciplinaire statue ensuite sur la demande. L'admission est prononcée par le directeur.



Le DIME est agréé pour 44 places réparties comme suit :

- **12 places** en accueil de jour (AJ) - TSA avec TDI
- **8 places** en hébergement séquentiel (Heb) - TSA avec TDI
- **24 place** en service de prestations en milieu ordinaire (PMO) - TSA avec ou sans TDI



### PUBLIC ACCUEILLI

Le DIME accompagne 44 enfants et adolescents présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) avec ou sans trouble du développement intellectuel (TDI). Les personnes accompagnées sont principalement domiciliées dans la métropole de Lyon et plus particulièrement des communes alentours pour faciliter l'inclusion.



### FINANCEMENT

L'IME est financé par l'assurance maladie en lien avec le CPOM régional OVE.



## équipe interdisciplinaire

L'équipe interdisciplinaire est composée de médecins d'éducateurs spécialisés, d'enseignant APA, de moniteurs éducateurs, d'accompagnants éducatif et social, d'aide-soignante de nuit, d'infirmière, de psychologues, de psychomotricien, d'ergothérapeute, d'assistantes du service sociale.

## Situation géographique

Le DIME est implanté sur 2 communes :  
L'accueil de jour et l'hébergement se situent sur la commune d'Irigny au 2, rue de la Damette, au sud de Lyon.  
Le service de prestations en milieu ordinaire est implanté sur la commune de Givors au 28, rue Longarini.

## Contact

- Directrice  
**Christelle OKMEKLER**  
christelle.okmekler@fondation-ove.fr
- Directrice adjointe  
**Virginie BRUYÈRE**  
virginie.bruyere@fondation-ove.fr
- Cheffe de service accueil de jour/hébergement  
**Stéphanie BERTRAND**  
stephanie.bertrand@fondation-ove.fr
- Cheffe de service PMO  
**Delphine LARD**  
delphine.lard@fondation-ove.fr



**OVE - DIME Henri Salvat**  
2, rue de la Damette  
69540 IRIGNY

Tél. **04 78 46 22 75**  
dime.salvat@fondation-ove.fr

[www.fondation-ove.fr](http://www.fondation-ove.fr)



Imprimé par  
l'ESAT MYRIADE







## LES MISSIONS

- Accompagner des enfants et adolescents avec un TSA et viser leur épanouissement personnel,
- Développer leurs potentialités physiques, affectives et intellectuelles,
- Co-construire un projet individualisé d'accompagnement,
- Promouvoir l'intégration sociale et scolaire des enfants et adolescents et soutenir l'équilibre familial.

## L'ACCOMPAGNEMENT

- Un accompagnement rééducatif et thérapeutique qui vise à favoriser l'inclusion scolaire, à développer ou maintenir l'autonomie, à développer la communication et les relations aux autres. Les approches éducatives, développementales et comportementales sont systématiquement mises en oeuvre en cohérence avec les recommandations de la Haute autorité de santé (HAS),
- La scolarisation : chaque fois que possible, la scolarisation en milieu ordinaire est soutenue, les adaptations pédagogiques suivies et les rencontres avec les enseignants régulières,
- Lorsque la scolarisation en milieu ordinaire est trop complexe pour l'enfant, il bénéficie de l'Unité d'enseignement du DIME.



## LE PROJET INDIVIDUALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT (PIA)

Chaque année, un projet individualisé d'accompagnement est co-construit avec le jeune et sa famille. Il spécifie les axes de travail avec le jeune.

## L'ORGANISATION

Le DIME est ouvert 210 jours par an.

Il s'organise autour de 3 modalités selon les besoins des jeunes (emplois du temps personnalisés) :

- L'accueil de jour : ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h30 (vendredi (9h/14h),
- Les prestations en milieu ordinaire : du lundi au vendredi en milieu écologique (école, maison, lieux de loisirs...),
- L'hébergement : ouvert en semaine de 16H30 à 9h.



## LES DOCUMENTS D'ACCUEIL

La famille reçoit à l'admission les documents prévus par la loi 2002-2:

- Le livret d'accueil : ce document spécifie les modalités d'accueil dans la structure,
- Le règlement de fonctionnement : il précise les règles de fonctionnement dans l'établissement,
- La charte des droits et libertés de la personne accueillie : fixe les droits et devoirs de la personne.

## LE DROIT DE PARTICIPATION ET D'EXPRESSION

Un Conseil de la vie sociale (CVS) participant aux décisions de la vie quotidienne est mis en place et se réunit trois fois dans l'année. Il est constitué des représentants des familles, des jeunes et des personnels. Des questionnaires de satisfaction annuels sont proposés aux familles, afin qu'elles donnent leurs avis sur le fonctionnement de l'établissement.

## L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

Le DIME Henri Salvat est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité sur la base d'un référentiel de la Haute autorité de santé (HAS).

## LES PARTENAIRES

Le DIME a tissé de nombreux partenariats avec le secteur associatif local, les dispositifs de droit commun et le secteur de soin.

### Moyen d'accès

#### Pour IRIGNY

**Par les transports en commun :** depuis la gare Bellecour prendre le 15 express en direction de « Vernaison Place », et descendre à « IRIGNY Vieux port ». Ou depuis la gare d'Oullins, prendre le 15 en direction de « Vernaison » et descendre à « Grange Haute » et marcher 10 mn.

**Par la route :** voie d'accès : depuis Lyon, autoroute A450 direction Brignais, sortie 5 direction Irigny, suivre D315 Rue de la Damette.

#### Pour GIVORS

**Par les transports en commun :** Lignes 70/80/81 à 2 minutes: arrêt « Robespierre Carnot » ; Lignes 80/81/R3 : à 1 minute: arrêt « Givors Salengro » ; Ligne 81 : à 4 minutes, arrêt « Place de la liberté »